



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**Direction générale de l'Enseignement
et de la Recherche**
Service de l'enseignement technique
**Sous-direction des politiques de formation et
d'éducation**
Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion
1 ter avenue de Lowendal 75700 Paris SP 07
Dossier suivi par : Christine HESSENS
Tél. : 01 49 55 52 26
Fax : 01 49 55 40 06
Mél : christine.hessens@agriculture.gouv.fr

NOTE DE SERVICE
DGER/SDPOFE/N2013-2083
Date: 12 juin 2013

Date de mise en application :immédiate

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire
et de la Forêt
à
Voir liste des destinataires

Nombre d'annexes :2

Objet :Préparation dans neuf régions des Trophées Prévention Jeunes 2014. Mise en oeuvre de la convention cadre nationale pour l'intégration de la "santé sécurité au travail" dans l'enseignement agricole.

Bases juridiques : livre VIII du code rural et de la pêche maritime, code du travail

Mots-clés : Trophées "prévention jeunes. Convention-cadre nationale pour l'intégration de la "santé sécurité au travail" dans l'enseignement agricole. Mutualité Sociale Agricole.

Destinataires

Pour exécution :

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
Auvergne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes

Mesdames et Messieurs les chefs de SRFD
Auvergne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes

Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements locaux d'enseignement technique et de formation professionnelle agricoles,
Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements privés sous contrat

Pour information :

Mesdames et Messieurs les préfets de région,
Auvergne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes

- UNMFREO
- CNEAP
- UNREP
- FESIA

Votre attention est dores et déjà appelée sur la préparation des « Trophées Prévention Jeunes 2014. »

L'intérêt pédagogique et citoyen, sans cesse réitéré de cette opération, menée à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole, en partenariat avec la DGER, pour la mise en oeuvre de la convention-cadre nationale du 10 janvier 2012, en vue de l'apprentissage de la prévention des risques professionnels, me conduisent à vous inviter à préparer ce concours, dès à présent, avec l'aide du savoir-faire expert des enseignants et l'appui des Chefs d'établissement.

Vous trouverez à cet effet la lettre de présentation des « Trophées Prévention Jeunes » qui se dérouleront en 2014 dans neuf régions métropolitaines ainsi qu'une plaquette qui vous sera également diffusée sous forme papier.

La Directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Mireille RIOU-CANALS



santé
famille
retraite
services



Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Paris, le **12 JUIN 2014**

Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat S/C de Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes

En lien avec la convention cadre nationale pour l'intégration de la « santé sécurité au travail » dans l'enseignement agricole, la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole donne le coup d'envoi des Trophées Prévention Jeunes (TPJ) 2014, en partenariat avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche.

Les établissements de vos neuf régions ont cette année été retenus pour faire préparer par leurs élèves et apprentis, ainsi que par les étudiants de BTSA, les Trophées Prévention Jeunes dont la finale aura lieu en 2014.

Les TPJ, réservés aux jeunes de l'enseignement agricole, sont un concours riche et innovant sur le thème général de la « santé sécurité au travail ».

Cet événement a été spécialement conçu pour faire travailler collectivement vos jeunes sur un projet « santé sécurité au travail », en les mettant en situation, afin de les amener à réfléchir sur leur métier de demain tout en préservant leur santé et leur sécurité.

Pour en savoir plus, vous trouverez ci-joint une brochure sur les Trophées Prévention Jeunes.

L'ensemble des équipes de « santé sécurité au travail » de vos MSA reste à votre disposition et vous contactera prochainement pour vous fournir des informations complémentaires.

Comptant sur votre participation active, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur délégué aux
politiques sociales de la Caisse
Centrale de Mutualité Sociale
Agricole

Franck DUCLOS

Le Médecin du travail Chef de
l'échelon national de santé
sécurité au travail de la Caisse
Centrale de Mutualité Sociale
Agricole

Yves COSSET

La Directrice générale de
l'enseignement et de la recherche

Mireille RIOU-CANALS

 agir ensemble

TPJ, le concours qui fera parler de vous

■ Enseignement agricole





Les TPJ (Trophées Prévention Jeunes) sont un concours sur la santé-sécurité au travail en agriculture. Organisés par la MSA, ils mettent en situation vos élèves pour les amener à réfléchir, autour d'un projet, sur leur futur métier tout en préservant leur santé et leur sécurité.

Pour la MSA, informer et former les futurs agriculteurs et salariés agricoles sur la santé-sécurité au travail est une priorité. C'est pour cette raison qu'elle a créé les TJP.

LA PRÉVENTION : UN ATOUT POUR VOTRE ENSEIGNEMENT

Aujourd'hui, les statistiques nous montrent que les jeunes sont particulièrement exposés aux risques professionnels. En effet, un quart des accidents du travail touche les moins de 25 ans.

Avec ce concours, nous travaillerons ensemble pour que vos élèves soient sensibilisés sur leur santé-sécurité au travail.

POURQUOI PARTICIPER À CE CONCOURS ?

* Facile et pédagogique

Un dossier pédagogique vous est remis pour vous aider à concrétiser votre projet. Pour sa réalisation, une dotation de 150 euros est offerte à chaque équipe participante au concours.

* Accompagnement MSA

Ce concours vous donne l'opportunité d'échanger avec un conseiller en prévention. Vous pourrez bénéficier, sur simple demande, d'une documentation technique.

* Motiver et fédérer votre classe

Réaliser collectivement un projet est un bon moyen pour vos élèves de mettre en application ce qu'ils apprennent et de les motiver.

* Visibilité pour votre établissement

Participer à ce concours est un bon moyen de faire connaître le dynamisme de votre établissement et de lui donner davantage de visibilité.

* Innovant

Intégrer ce concours à votre programme, c'est rentrer dans une démarche d'innovation en prévention santé-sécurité au travail.

* Différent et unique

Aujourd'hui, les TPJ sont le seul concours qui aborde la santé-sécurité au travail en agriculture. Sachez que vous pouvez l'intégrer au stage collectif « Education à la santé et au développement durable ».

Ce concours aux dotations multiples est également le seul à inviter tous ses lauréats locaux à Paris pour une journée spéciale prévention.



LES TPJ EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 1200 élèves
- ▶ 120 projets
- ▶ 12 finales locales
- ▶ 1 finale nationale avec 6 équipes lauréates

LES TPJ, EN PRATIQUE

* Qui peut participer ?

Les étudiants de l'enseignement agricole, issus d'une même classe, peuvent constituer une équipe de 12 personnes maximum.

* Sur quelles thématiques ?

- ❖ Le projet devra porter sur une ou plusieurs thématiques :
 - les troubles musculo-squelettiques,
 - les risques psychosociaux,
 - le risque chimique (phytosanitaires, CMR),
 - les risques liés aux animaux et zoonoses,
 - les risques liés aux équipements de travail agricoles,
 - les très petites entreprises agricoles.

* Quel projet attendu ?

Chaque projet concourra pour 1 des 4 catégories suivantes :

- 1) Catégorie « Message de prévention » (4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde})
- 2) Catégorie « Message de prévention » (1^{ère}, Terminale, BTS)
- 3) Catégorie « Innovation technique » (4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde})
- 4) Catégorie « Innovation technique » (1^{ère}, Terminale, BTS)

Catégorie « Message de prévention »

Exemple : CD-Rom éducatif sur les risques chimiques, jeux de société sur la prévention des TMS, sketchs sur les bonnes pratiques de contention animale, ...

Catégorie « Innovation technique »

Exemple : amélioration du matériel, nouveaux matériels, intégration de la sécurité dans la conception des bâtiments, dans l'organisation du travail, actions impliquant le personnel, ...



Les formes de présentation des projets sont libres.

Exemples : expositions de photos ou d'affiches, CD-Rom, jeux, stands, sketchs, montages vidéo, réalisations de prototypes...

* Quelles récompenses ?

Le jury composé de professionnels en santé-sécurité au travail récompense les meilleurs projets par des prix allant de **800 à 2 000 euros**.

Les vainqueurs de chacune des catégories seront invités à la **finale nationale lors de la Journée Prévention Jeunes (JPJ)** qui sera organisée à Paris. Les frais de déplacements seront entièrement pris en charge.

Lors de cette JPJ, les 6 meilleurs projets nationaux seront élus :

- deux gagnants (selon catégorie d'âge) dans la catégorie « Message de prévention »,
- deux gagnants (selon catégorie d'âge) dans la catégorie « Innovation technique »,
- deux prix coup de cœur.

Cette journée sera également l'occasion pour les équipes d'élèves de participer aux animations, ateliers et débats sur les 6 thèmes du concours.

* Qui contacter pour participer ?

Les TPJ sont organisées par le service santé-sécurité au travail de la MSA de votre région. Pour la contacter, retrouvez ses coordonnées sur le site www.msa.fr



LES ÉTAPES CLÉS DU CONCOURS TPJ

► **Inscription au concours**
du 1^{er} septembre
au 15 décembre 2013

► **Elaboration du projet**
dès votre inscription
jusqu'au 15 mars 2014

► **Finale régionale**
du 15 au 31 mars 2014

► **Finale nationale**
le 20 mai 2014

**Tout au long du concours, un référent de l'équipe
santé-sécurité au travail de la MSA
accompagne l'enseignant et les élèves
dans la réalisation de leur projet.**



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore